

CGT OVE Soutient la pétition en ligne pour l'égalité de traitement entre tous les personnels du champ de la santé et de l'action sociale

Ici :

( <http://cgtove.reference-syndicale.fr> ou tape « CGT OVE » sur ton moteur de recherche)



**Fédération CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE** a lancé cette pétition adressée à ministre des solidarités et de la santé

Dès l'ouverture des négociations du 1er pilier du SEGUR, fin mai début juin 2020, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a dénoncé les nombreuses propositions du gouvernement allant à l'encontre des revendications des professionnel.le.s mobilisé.e.s sur le terrain.

L'exclusion du secteur social et médico-social pour la seule avancée du textene saura pas sans conséquences dans des structures qui souffrent déjà cruellement d'attractivité. Qui acceptera de perdre 183 euros mensuellement sur son salaire pour aller y travailler ? Qui choisira de postuler dans ces structures sachant qu'il peut gagner 183 euros de plus par mois, avec le même métier et la même ancienneté, dans un service sanitaire ?

Nous vous demandons d'apporter sans délai un correctif au décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020 pour attribuer le complément de traitement indiciaire de 183 euros aux agent.e.s et salarié.e.s du secteur social, médico-social, du handicap, ainsi qu'à ceux en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.